

Mention : **LICENCE DROIT**

 Spécialité : **Droit**

 Parcours : **Droit Général**

 Année : **3ème année**

Semestre : 5

Session : 2

Date	Matière	Modalité	Horaire de convocation	Horaire des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
Mardi 6 juin 2023	Droit international public avec TD	Ecrit (3h)	9h30	10h	M. Haupais	Lambert	Aucun document
	Droit international public sans TD	Ecrit (1h30)	9h30	10h			Aucun document
Mercredi 7 juin 2023	Droit civil des biens avec TD	Ecrit (3h)	9h	9h30	M. Robineau	Desbois Doneau	Code civil
	Droit civil des biens sans TD	Ecrit (1h30)	9h	9h30			Code civil
Mercredi 7 juin 2023	Régime général des obligations	Ecrit (1h30)	13h30	14h	M. Robineau	Desbois Doneau	Code civil
Vendredi 9 juin 2023	Droit international privé avec TD	Ecrit (3h)	9h30	10h	M. Lanyi	Lambert	Aucun document
	Droit international privé sans TD	Ecrit (1h)	9h30	10h			
Lundi 12 juin 2023	Histoire des institutions publiques	Ecrit (1h30)	13h	13h30	M. Tanchoux	Lambert	Aucun document
Mardi 13 juin 2023	Droit public des biens sans TD	Ecrit (1h30)	9h30	10h	Mme Foubert	Corneloup	Aucun document
Jeudi 15 juin 2023	Droit des sociétés sans TD	Ecrit (1h)	9h30	10h	Mme Mariani	Lambert	Aucun document
Jeudi 15 juin 2023	Droit des sociétés avec TD	Ecrit (3h)	9h30	10h	Mme Mariani	Lambert	Code civil, code de commerce et code des sociétés

IMPORTANT :

Ce calendrier tient lieu de convocation.

 Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

 L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

ATTENTION : Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement les panneaux d'affichage

 Calendrier accessible sur le site de la faculté : www.univ-orleans.fr/fr/deg/decouvrir/etudier-bourges/calendriers-et-reglementation

Bourges, le 17 mai 2023

modifié le 2 juin 2023